L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
(EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
G. DUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 9 NOVEMBRE

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de cojour.

Par E. Roger & Co.—rubans, broderies et marchandises sèches, canaboug, couvertes, etc.
Par R. B. Syke—vin de Bergasse et sel.
Par J. E. Morphy—Stock de cigares de la Havane.
Par P. J. Spear—La goelette Créole, un lot de gros cerins, etc.

LES COMMISSIONNAIRES ET LES PLANTEURS.

Un de nos confrères de la campagne, le *Pionnier de l'Assomption*, a publié dans son numéro de samedi dernier, une lettre à lui adressée sous un pseudonyme qui cache, dit-il, "un de nos principaux habitants".

Cette lettre nous paraît soulever une question en effet très importante, mais dont le tort, à nos yeux, est d'être mal posée par le correspondant du *Pionnier*, et par notre confrère lui-même, dans les réflexions dont il accompagne cette publication.

Il s'agit, pour résumer les faits, d'une guerre urgente à déclarer par les planteurs, aux commissionnaires, "aux spéculateurs de la ville qui, semblables à des vautours de proie, couvent de l'œil leur récolte, s'en emparent et ne leur laissent pour bénéfice que la part dont ils ne peuvent, raisonnablement se repaître."

Donc le correspondant pseudonyme du *Pionnier*, s'étayant d'une lettre publiée antérieurement dans un journal de cette ville, le *Picayune*, fait appel aux planteurs pour s'organiser en croisade contre "les vautours de la ville." Tel est le but avoué et franchement indiqué de cette lettre dont le *Pionnier* endosse les idées et la pleine responsabilité.

Deux mots garde d'intervenir dans cette querelle pour l'envenimer, et pour irriter l'un contre l'autre aucun des deux partis en jeu! Personne n'y gagnerait rien, et la vérité que nous voulons instituer à toutes ses cours, se trouverait fort mal d'un débat qui a besoin d'être calme pour se vider promptement.

Nous avons dit que la question est mal posée; et c'est là le danger, et c'est le moyen de ne pas trouver de solution. Cette question des rapports entre commissionnaires et planteurs est, en effet, mal posée, parce que le *Pionnier* l'a, dès l'abord, mise sur une fausse voie, en la plaçant sur une base un fait brutal, et en négligeant de chercher la cause et les conséquences. Mais avant de discuter, voyons les griefs.

Pour le *Pionnier* et le planteur son correspondant, les commissionnaires sont "des vautours de proie" d'une voracité sans égale, "des vampires" dit-il.

Le exemple le plus frappant (de cette voracité) a été donné l'année dernière, au grand détriment des habitants des marchands commissionnaires qui ont acheté 4 et 5 cents, en février et février, le sucre qu'ils ont revendu, quatre mois après, de 12 et 13 cents. Et pourtant rien ne serait plus simple que de rendre cette vente aussi profitable à ceux des habitants qui le voudraient et qui peuvent attendre le marché et vendre eux mêmes sans jamais exposer à des fluctuations créées à volonté par les spéculateurs. Quels sont donc les obstacles à ce bonne et bienfaisante vente? Ils sont de deux ordres: 1. Les banques qui prêtent, au taux de 12 à 16 pour cent, un argent qui, en effet, à l'agriculture des avances si prêtées et généralement à longs termes. Le planteur aide sans y chercher, l'emprunteur s'adresser, ce qui est le détournement, au spéculateur qui, ayant tout propriétaire à lui, entre dans la voie des emprunts.

Le remède proposé par le *Pionnier* se trouve combattu par tout ce qui précède! Nous n'ajouterons que peu de mots, qui résumeront tout cet article. Pour que les planteurs puissent se passer des commissionnaires, pour qu'ils puissent supprimer les commissionnaires et les autres intermédiaires, il faudrait donc: 1o qu'ils fussent tous placés dans des conditions égales d'exploitation,—ce qui est inadmissible; 2o qu'ils se fassent spéculateurs, de producteurs qu'ils sont,—ce que nous ne leur conseillons pas; 3o qu'ils n'aussent jamais besoin d'avances, utiles aux uns, même en bonne prospérité agricole, indispensables aux autres: l'agriculteur qui n'a pas besoin d'avances n'est que l'exception dans tous les pays.

Encore une fois, nous n'avons voulu que tacher d'apporter la lumière dans une question grosse de récriminations si elle n'est posée telle que le *Pionnier* l'a posée. Il y a une loi qui régit tous les rapports où l'argent entre comme élément principal, c'est la loi économique qu'il faut connaître avant que de condamner sur des apparences fort souvent décevantes.

MORTS.—On trouvera dans une autre de nos colonnes l'avis publié par Mlle Eroxzie GAILLOT, No. 199 rue Bourbon, et par lequel elle annonce avoir reçu, tout récemment, un assortiment des plus variés et du meilleur choix d'articles de modes et de fantaisie. Nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Autres nouvelles par le Circassian.

New-York, 8 novembre.—Nous avons reçu de nouveaux détails sur les nouvelles apportées par le *Circassian*.

Le *Board of Trade* accuse dans les retours une diminution de $9,400,000 liv. st. pendant les neuf mois, sur les exportations anglaises.

La frégate à vapeur des Etats-Unis *Wabash* était arrivée à Constantinople le 11 octobre.

—Le câble sous-marin entre Douvres et Calais s'est rompu, et les communications par cette voie seront interrompues jusqu'à ce que l'on ait posé un autre câble.

—Le steamer *Eastern City* a été détruit en mer par le feu, le 24 octobre. Le premier ingénieur et un passager ont péri. Le reste des passagers et l'équipage ont été sauvés.

—La Chambre des Députés en Prusse a voté à l'unanimité la Régence, et légalisé les pouvoirs du prince Guillaume, frère du roi. Après une courte session, la chambre s'est ajournée.

MARCHÉS DE LONDRES.—Le sucre, le café et le thé étaient fermes en clôture. Le blé, le riz et le suif étaient lourds.

NOUVELLES DE CALIFORNIE.

St Louis, 8 novembre.—La malle de la Californie par terre est arrivée.

Les mineurs de la rivière Fraser revenaient désappointés de leur insuccès. Le montant de tout l'or reçu à San Francisco de la rivière Fraser, jusqu'au 1er octobre, s'élevait à $57,000.

—Vingt-sept maisons ont été détruites par le feu à Jamestown. La perte est évaluée à $250,000.

—Les affaires à San Francisco étaient calmes; mais le commerce était en bonne situation.

STEAMBOATS DESCENDANT.—Vicksburg, 8 novembre.—Le steamer A. W. Adams a passé à 9 heures dimanche matin. Le steamer Little Rock a passé à 4 heures hier au soir, et le Belfast à 8 heures ce matin.

Suite des nouvelles étrangères.

L'INSURRECTION EN SYRIE.—Cette insurrection prend un caractère sérieux. Les populations des villes se sont armées et se disposent à faire une grande résistance.

MOUVEMENT DE WALKER. — Washington, 8 nov.—Le général Walker est ici, afin de s'assurer jusqu'à quel point le gouvernement se dispose à intervenir dans les affaires du Nicaragua.

Le général Walker paraît être actuellement convaincu qu'il n'y aura aucun obstacle de la part des Anglais, à toute expédition légale d'émigrants pour le Nicaragua.

Walker se dispose à partir demain pour Mobile.

AUTRE AFFAIRE DE NÉGRIER.—Boston, 8 nov. —Le capitaine Dobson, du brick *Isla de Cuba*, a été arrêté sous la prévention d'être engagé dans la traite des noires.

Etats des Rivières.—St Louis, 8 novembre—Le Mississipi a baissé d'un pied et demi dans notre soirée, depuis 24 heures. Le lac Mississipi et le Missouri baissent aussi.

Arrivées et Départs.—Nouvelle Orléans, St Louis, le steamer L. M. Kennett et le W. Wm Morrison sont arrivés de la N. Orléans. Le F. C. Twitchell et le Louisville sont partis pour ce port.

ETAT DES BANQUES A NEW YORK.—L'état hebdomadaire démontre une augmentation de $716,000 sur les emprunts; dito sur la circulation de $64,000; dito sur les dépôts, de 416,000; dito dans les dépôts non-retirés 21,590, et une diminution dans les espèces de $375,000.

MARCHÉ DE NEW YORK, 8 nov.—Le coton a une tendance à la baisse, le middling Upland est coté 11 1/16; le good-ordinary 10 7/16. Le sucre est très demandé, le café vaut 9 3/4 à 12; la farine est ferme à 4 et 4 25.

RECRUTS POUR NOUVELLES ORLÉANS PAR LE STEAMBOAT INDIAN.—Nous avons reçu la dépêche complémentaire des nouvelles apportées par l'*Indian*, arrivé à Québec le 1er novembre. La plupart de ces nouvelles ont été devancées aujourd'hui par les arrivages subséquents. Nous empruntons quelques faits, cependant, à cette dépêche:

Le London Morning Herald dit que la ligne des steamers de Galway recevra une subvention égale à celle de la ligne Cunard.

—Le Dr Kane, le héros qui avait frappé l'éditeur du *Newark* pour un article dirigé contre son père, le colonel français, a été condamné à payer 500 dollars d'amende.

—Un annonce la faillite de MM. William Arnold & Fils, manufacturiers. Le passif est peu considérable.

—M. Thiers est de la France qui a refusé l'arbitrage de l'Angleterre dans le différend avec le Portugal.

—L'ambassadeur de France à Rome a, par les ordres de l'empereur, adressé de vives réclamations au pape, au sujet de l'enlèvement, par des ecclésiastiques, du jeune enfant juif de Bologne.

—Les fabriques en France travaillent, mais pas encore de manière à ce qu'elles aient un intérieur à ceux des années précédentes.

—Le prince régent de Prusse était décidé, disait on, à proclamer une amnistie en faveur de toute les condamnés politiques depuis les événemens de 1848.

—Un voleur une gigantesque échelle a été une vaste entreprise, à Hoboken. Une compagnie chargée de la construction du railroad entre St Petersburg et Moscou, aurait volé, depuis six semaines, 1,000,000 de roubles, en présentant des comptes de dépenses fausses. Une compagnie américaine chargée de fournir le matériel roulant, se trouverait grandement lésée.

COMME SOUVENT L'HISTOIRE!—Le *Republican* de Savannah est mieux informé que nous mêmes de ce qui se passe chez nous, paraît. Cela arrive quelquefois. Ce journal annonce très sérieusement, sous les rubrique télégraphique, que le résultat des élections à la Nouvelle Orléans donnera au Congrès trois Républicains et *probablement* deux Indépendants. On n'arrange pas mieux les choses que l'on ne dénature pas. Le correspondant du *Pionnier* de rapporer à Evelina Aux axiômes économiques que tout producteur qui trouve prix rémunérateur de ses produits, doit les vendre, et que tout producteur qui se fait spéculateur de ses produits, entre dans la voie de la ruine. Il est certain que ce qui le spéculateur n'aggrave pas, c'est le profit de le prendre dans une proportion égale. Le planteur a donc en raison de vendre 4 cents ce qui lui revenait à moins de 4 cents.

Le *Pionnier* ajoute que l'argent ce second fumier de la terre, comme on l'a appelé en économie agricole, est le plus grand ressort de l'agriculteur de quelque nom qu'on le nomme. Le premier devoir du planteur est donc, en se débarrassant à prix rémunérateurs de ses produits, de mettre le moins possible dans ce cas d'emprunter, même à un taux inférieur à celui que relève notre confrère—ce à qui il a expérimentalement et en se faisant spéculateur.

Quant au taux de l'intérêt qui est, ici, un des grands griefs contre les commissionnaires, nous n'entreprendrons ni de le justifier, ni de le condamner. C'est une discussion pleine d'épines et de pièges, et, au moins, pour nous, obscure. Nous ne voyons pas, dans des cas de cette qui impoverissent, si nous. Mais une autre question est de savoir si le taux du prêt est toujours de 12 pour cent au maximum, et si le minimum ne descend pas au taux de 12 pour cent? Il nous semble que dans tous les cas possibles, où il y a prêt et emprunteur, le taux d'intérêt subit les lois d'un marché monétaire, et que les planteurs ne peuvent pas être plus à l'abri que les autres emprunteurs de subir les déplorables effets d'une surélévation exagérée du taux de l'intérêt, comme qu'ils doivent bénéficier de son abaissement par l'abondance du capital.

Les Banques auxquelles on en appelle, sont-elles des bienfaitrices vraiment utiles aux planteurs? Qu'on nous permette de croire le contraire. Et la meilleure raison à l'appui de notre opinion, c'est que si ce qu'on semble avoir pu être, les banques n'eussent pas attendu qu'on les y invitât. Le taux des avances que réclame l'agriculture dans tous les pays du monde, est incompatible avec les opérations rationnelles et normales d'une banque. En voulez-vous une preuve? On la trouvera dans les 5 Etats-Unis et Europe pour prouver des banques spéciales sous le titre de "Crédit foncier" et qui presque toutes ont avorté ou languissent. Il faut, en effet, à l'agriculture des avances très prêtées et généralement à longs termes. Le prêteur aide sans y chercher, l'emprunteur s'adresser, ce qui est le détournement, au spéculateur marché facilement tout propriétaire à lui entre dans la voie des emprunts.

Le remède proposé par le *Pionnier* se trouve combattu par tout ce qui précède! Nous n'ajouterons que peu de mots, qui résumeront tout cet article. Pour que les planteurs puissent se passer des commissionnaires, pour que les banques puissent supprimer les commissionnaires et les autres intermédiaires, il faudrait donc: 1o qu'ils fussent tous placés dans des conditions égales d'exploitation,—ce qui est inadmissible; 2o qu'ils se fassent spéculateurs, de producteurs qu'ils sont,—ce que nous ne leur conseillons pas; 3o qu'ils n'aussent jamais besoin d'avances, utiles aux uns, même en bonne prospérité agricole, indispensables aux autres: l'agriculteur qui n'a pas besoin d'avances n'est que l'exception dans tous les pays.

Encore une fois, nous n'avons voulu que tacher d'apporter la lumière dans une question grosse de récriminations si elle n'est posée telle que le *Pionnier* l'a posée. Il y a une loi qui régit tous les rapports où l'argent entre comme élément principal, c'est la loi économique qu'il faut connaître avant que de condamner sur des apparences fort souvent décevantes.

MORTS.—On trouvera dans une autre de nos colonnes l'avis publié par Mlle Eroxzie GAILLOT, No. 199 rue Bourbon, et par lequel elle annonce avoir reçu, tout récemment, un assortiment des plus variés et du meilleur choix d'articles de modes et de fantaisie. Nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

FEUILLETON.

LES EMIGRANS

ROMAN PAR M. ELIE BEETHET.

IX.

LE CONSEIL.—(Suite).

Le boiteux se leva.

—Monsieur le consul! dit-il d'un ton où l'affection s'alliait au respect.

Les émigrans se levèrent à leur tour, oubliant l'objet de la conversation précédente, et les demoiselles adressèrent au représentant de leur pays une gracieuse déférence.

M. ***, alors consul à New York, était un homme jeune encore, de figure douce et bienveillante. Une exquise urbanité tempérait la réserve que lui imposaient ses fonctions officielles. Il était vêtu de noir, et un ruban rouge ornait au boutonnière; il n'y avait pas longtemps que cette décoration française qui, sur la terre étrangère ne rappelait aux visiteurs d'ici mouvans souvenirs de la patrie.

M. *** jeta sur les émigrans un regard plein d'intérêt.

—Bonjour, mes braves gens, dit-il avec bonté—qu'amène-t-on vous de moi?

Il les engagea poliment à se rasseoir, pendant que lui-même prenait place sur un fauteuil.

En dépit de cet accueil encouragant, les visiteurs étaient un peu intimidés. Cependant Schmidt allait exposer l'affaire qui les amenait au consulat, quand M*** reprit:

—Avant tout, mes amis, qui êtes-vous, et comment vous appelez-vous?

Reber et Schmidt déclinèrent leurs noms et qualités. La physionomie déjà si ouverte du consul s'épanouit encore.

—M. Reber? M. Schmidt! répéta-t-il avec étonnement; attendez donc.... Monsieur Girard, poursuivit-il en s'adressant à son secrétaire, qui avait repris son travail dans un coin de la salle, ne sont-ce pas là les noms des personnes qui me sont recommandées dans les dernières lettres arrivées de France?

—Précisément, répliqua le boiteux en atteignant un carton où se trouvait une volumineuse correspondance, et je les avais destinés à premier lieu.... C'est bien d'eux qu'il s'agit dans la lettre du député des Vosges: vous a été transmise par le ministère.

Schmidt et la famille Reber étaient fort étonnés.

—Le député des Vosges! s'écria Reber; je ne le connais pas, et je ne puis comprendre.

—Je comprends, moi, dit Krelle à sa sœur à voix basse.

—Et moi aussi, murmura Julia de même. Cher Albert!

M*** avait jeté rapidement un coup d'œil sur la lettre que Girard venait de lui remettre, puis, le glissant dans sa poche, il reprit:

—Cette lettre ajoute encore à mon désir de vous être utile; hâtez vous donc de m'apprendre l'objet de votre visite.

C'était naturellement à Reber de répondre; mais l'émotion fermait, n'étant pas assez sûr de son éloquence, avertit Schmidt par un léger coup de coude qu'il devait encore une fois porter la parole. Schmidt s'y attendait. Il se mit à exposer avec simplicité, mais d'une manière claire et nette, la situation fâcheuse qui était faite à Reber, comme à plusieurs autres émigrans français, par leur arrivée à Hermann-Hill, et les mille mauvaises foi de la maison William Bell.

Le consul écouta très attentivement, adressa quelques questions à Schmidt, et demanda enfin à voir l'acte de vente dont les négociants américains refusaient de rattifier. Le hier avait apporté cet acte, ainsi que les autres papiers de l'affaire, et remit à M.*** Celui-ci examina ces papiers avec soin; mais bientôt, comme s'il se fut défié des progrès impétueux de son objet, M. Girard, qui semblait avoir toute sa confiance, et ils causèrent un moment à voix basse. Enfin le consul se retourna vers les émigrans et leur dit avec un accent de compassion:

—Il est évident, mes bons amis, que vous avez affaire à des gens qu'on appelle sec dans habitez, et ce que vous appelleriez en Alsace, dans notre France, d'un autre nom. Cependant mon avis est, et c'est aussi l'avis de M. Girard, que vous ne vous laissiez point abuser par ces gens-là. Reber, homme de bon sens, comprendra, j'en suis sûr, mes conseils. Vous ne pouvez rien faire de plus sage que de vous en tenir à la lettre du contrat